ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2018-06-05 du 26 juin 2018 portant approbation du rapport annuel du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'année 2017

NOR: SSAX1830465X

Le comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, Vu le dernier alinéa du l de l'article L.323-8-6-1 du code du travail;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18;

Vu le projet de rapport annuel du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'année 2017, transmis aux membres du comité national;

Après en avoir délibéré,

Décide:

- 1. Le rapport annuel du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'année 2017 est approuvé.
 - 2. Le rapport annuel sera présenté au conseil commun de la fonction publique.
- 3. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2016-06-05 du 26 juin 2018 portant approbation du rapport annuel du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'année 2017.

Nombre de présents au moment de la délibération: 16.

Votants: 19 (dont 3 pouvoirs).

Abstentions: 1.

Nombre de voix « Pour » : 18. Nombre de voix « Contre » : 0. La délibération est adoptée.

Fait le 26 juin 2018.

Le président,
Dominique Perriot

Le directeur,
MARC DESJARDINS